



Programme de l'habilitation électrique « H0vB0 »

Toutes ces formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente.

Public/Pré-requis :

Une Attestation médicale sera à présent nécessaire pour suivre la session :

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051491350?utm_source=chatgpt.com

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension. La maîtrise des savoirs de base est nécessaire à savoir, lire, écrire et compter. Etre aussi en possession des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.

Méthodes pédagogiques :

Exposés théoriques adaptés en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, étude de cas, brainstorming, mises en situation, ect).



Objectif :

Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans des locaux à risque électrique ou emplacements réservés aux électriciens et/ou à proximité de pièces nues sous tension.

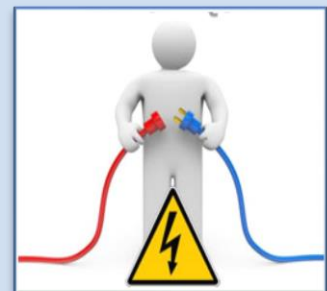
Validation :

Attestation de formation et carte verte d'habilitation électrique.

Contenu :

Théorie :

- Les grandeurs électriques,
- Les effets du courant sur le corps,
- Les zones d'environnement,
- Les titres d'habilitation,
- Les équipements de protection,
- La conduite à tenir en cas d'accident.



Durée :

Forfait de 7 heures de formation, réparties sur 1 journée en référence à la Norme en vigueur.

Taux de certification en 2025 : 92,31 %